



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Convention de 2003

RATIFICATIONS AU 21 MAI 2008

- 1 ALGÉRIE
- 2 MAURICE
- 3 JAPON
- 4 GABON
- 5 PANAMA
- 6 CHINE
- 7 RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
- 8 LETTONIE
- 9 LITUANIE
- 10 BELARUS
- 11 RÉPUBLIQUE DE CORÉE
- 12 SEYCHELLES
- 13 RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE
- 14 ÉMIRATS ARABES UNIS
- 15 MALI
- 16 MONGOLIE
- 17 CROATIE
- 18 ÉGYPTÉ
- 19 OMAN
- 20 DOMINIQUE
- 21 INDE
- 22 VIET NAM
- 23 PÉROU
- 24 PAKISTAN
- 25 BHOUTAN
- 26 NIGÉRIA
- 27 ISLANDE
- 28 MEXIQUE
- 29 SÉNÉGAL
- 30 ROUMANIE
- 31 ESTONIE
- 32 LUXEMBOURG
- 33 NICARAGUA
- 34 CHYPRE
- 35 ÉTHIOPIE
- 36 BOLIVIE
- 37 BRÉSIL
- 38 BULGARIE
- 39 HONGRIE
- 40 RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN
- 41 RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA
- 42 SLOVAQUIE
- 43 JORDANIE
- 44 BELGIQUE
- 45 TURQUIE
- 46 MADAGASCAR
- 47 ALBANIE
- 48 ZAMBIE
- 49 ARMÉNIE
- 50 ZIMBABWE
- 51 CAMBODGE
- 52 EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE
- 53 MAROC
- 54 FRANCE
- 55 CÔTE D'IVOIRE
- 56 BURKINA FASO
- 57 TUNISIE
- 58 HONDURAS
- 59 SAO TOMÉ-ET-PRINCE
- 60 ARGENTINE
- 61 PHILIPPINES
- 62 BURUNDI
- 63 PARAGUAY
- 64 RÉPUBLIQUE DOMINICAINE
- 65 ESPAGNE
- 66 GUATEMALA
- 67 KIRGHIZISTAN
- 68 MAURITANIE
- 69 GRÈCE
- 70 LIBAN
- 71 NORVÈGE
- 72 AZERBAÏDJAN
- 73 URUGUAY
- 74 SAINT LUCIA
- 75 COSTA RICA
- 76 VENEZUELA
- 77 NIGER
- 78 CUBA
- 79 MONACO
- 80 DJIBOUTI
- 81 NAMIBIE
- 82 YÉMEN
- 83 INDONÉSIE
- 84 MOZAMBIQUE
- 85 KENYA
- 86 ITALIE
- 87 BELIZE
- 88 ARABIE SAOUDITE
- 89 OUZBÉKISTAN
- 90 ÉQUATEUR
- 91 GUINÉE
- 92 GÉORGIE
- 93 COLOMBIE
- 94 SRI LANKA
- 95 PORTUGAL

Directives opérationnelles de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

Lors de sa deuxième session extraordinaire, tenue à Sofia (Bulgarie) en février 2008, le Comité intergouvernemental a mené à bien sa première grande tâche : la finalisation d'un projet de directives opérationnelles destinées à guider la mise en œuvre de la Convention. Ce fut également la dernière session du Comité dans sa composition actuelle. Lorsqu'elle se réunira à Paris pour sa deuxième session, du 16 au 19 juin 2008, l'Assemblée générale devrait approuver les directives et procéder à l'élection de douze nouveaux membres du Comité.

Mme Irina Bokova, ambassadrice et déléguée permanente de la Bulgarie auprès de l'UNESCO, a présidé avec habileté la réunion de Sofia, quatrième et dernière session du Comité en 16 mois, après celles d'Alger, Chengdu et Tokyo. À la demande de l'Assemblée générale des États parties, le Comité a axé ses efforts sur la préparation des directives opérationnelles. Lorsqu'elles auront été examinées et approuvées par l'Assemblée générale, la Convention sera pleinement opérationnelle.

À Sofia, le Comité a rappelé que le premier objectif de la Convention était la sauvegarde, à la fois en partenariat avec les praticiens et les autres détenteurs de la tradition et à leur bénéfice. C'est pourquoi le Comité attache une grande importance à la Liste de sauvegarde urgente, ainsi qu'à la sélection et à la promotion



S. Exc. Mme Irina Bokova (Bulgarie), présidente de la deuxième session extraordinaire du Comité

des activités de sauvegarde qui reflètent le mieux les objectifs de la Convention.

Le premier point important à l'ordre du jour de Sofia portait sur l'implication des communautés, groupes, individus, centres et instituts de recherche dans la mise en œuvre de la Convention. Un organe subsidiaire spécial du Comité, présidé par le Sénégal, avait préparé à cet effet une série de directives opérationnelles qui fut soumise au Comité, discutée et acceptée. Ces directives, qui s'appuient pour l'essentiel sur les articles 13 à 15 de la Convention, traitent

(suite page 2)

Editorial

Ce numéro du *Messageur* est porteur de bonnes nouvelles. Il revient d'abord sur la dernière session du Comité intergouvernemental, pendant laquelle l'élaboration d'un projet de directives opérationnelles pour la mise en œuvre de la Convention a été finalisée avec succès. De plus, grâce à notre collègue Liubava Moreva du Bureau de l'UNESCO à Moscou, le *Messageur* est désormais disponible en russe, ce qui porte à cinq le nombre d'éditions linguistiques. Enfin, ce numéro présente quatre projets de sauvegarde réalisés dans des régions et des contextes très variés et divers. Tous ces projets de l'UNESCO ont cependant en commun de contribuer, dans une large mesure, à assurer la viabilité de pratiques et d'expressions procurant aux communautés et aux individus concernés un senti-

ment d'identité et de continuité. J'ai le plaisir de vous informer également que la troisième édition révisée de l'*Atlas des langues en péril dans le monde* de l'UNESCO est en cours de préparation. Une version en ligne sera lancée en 2008 – proclamée Année internationale des langues par les Nations Unies – avant la sortie de la version papier en 2009. Par ailleurs, l'exposition *Patrimoine vivant : à la découverte de l'immatériel*, qui ornait les grilles du bâtiment Fontenoy de l'UNESCO en 2007, peut encore être visionnée sur le site du Patrimoine immatériel de l'UNESCO, <http://www.unesco.org/culture/fr/ich/expo/>. Une version en ligne à l'intention des malvoyants et des non voyants sera disponible très prochainement.

Rieks Smeets, Section du patrimoine culturel immatériel



(suite de la page 1)

notamment de sa mise en œuvre au niveau national. Une des directives adoptées encourage le Comité à faciliter la participation à ses réunions de tous les acteurs susmentionnés. Une autre encourage les États parties à partager la documentation relative aux éléments du patrimoine immatériel présents sur le territoire des autres États parties, afin qu'elle parvienne aux communautés concernées.

Parmi les questions les plus urgentes figurait celle de l'intégration dans la Liste représentative de 90 éléments proclamés Chefs-d'œuvre entre 2001 et 2005, et, en premier lieu, la question des éléments situés dans des pays qui ne sont pas encore parties à la Convention. Le Comité a confirmé que tous les éléments proclamés Chefs-d'œuvre seraient automatiquement intégrés, et que les droits et obligations découlant de cette intégration ne pourraient être invoqués ou appliqués séparément les uns des autres. Les États non parties à la Convention seront invités à accepter ces droits et à assumer ces obligations. En cas de refus ou d'absence de réponse d'un État non partie à cet égard, le Comité sera habilité à retirer les éléments correspondants de la Liste représentative.

Parmi les autres points examinés figuraient l'accréditation des organisations non gouvernementales, ainsi qu'une proposition concernant l'utilisation du Fonds de la Convention pendant les deux années à venir. Le Comité a également procédé à un premier échange d'idées sur l'utilisation du futur emblème de la Convention.

Le Comité a ensuite modifié son règlement intérieur. Dorénavant, le Bureau s'acquitte de toute tâche que lui aura confiée le Comité et peut se réunir, au Siège de l'UNESCO, aussi souvent qu'il le jugera nécessaire entre les sessions du Comité.

Les deux derniers points abordés par la réunion concernaient la compilation en un recueil unique de l'ensemble des directives opérationnelles préparées au cours des trois dernières sessions du Comité et le rapport des activités du Comité. L'un et l'autre seront présentés en juin à l'Assemblée générale.

Cinquante États parties et 24 États non parties étaient présents à la réunion, qui s'est déroulée dans le même esprit de coopération et d'efficacité caractérisant les travaux du Comité depuis sa création. La présidence et les organisateurs bulgares ont tout mis en œuvre pour assurer la bonne tenue de la réunion, qu'ils avaient insérée dans un programme culturel ambitieux.

La tradition du théâtre dansé cocolo (République dominicaine)

La tradition du théâtre dansé cocolo est née au milieu du XIX^e siècle parmi les immigrés des Caraïbes britanniques venus s'employer en République dominicaine. De langue et de culture distinctes, cette communauté a fondé ses propres églises, écoles, sociétés de bienfaisance et services d'entraide. Les représentations du théâtre dansé constituaient leur forme d'expression culturelle la plus spécifique. Mêlant la musique et la danse, cette tradition puise stylistiquement aux sources africaines, qu'elle enrichit d'éléments européens, notamment bibliques.

Les représentations théâtrales cocolo avaient lieu à Noël, à la Saint-Pierre et pendant le carnaval, entremêlant les thèmes empruntés à différentes cultures, tels que des chants de Noël, des mascarades ou des adaptations théâtrales d'intrigues ou de canevas populaires, tels que « David et Goliath », « Moko-Yombi » ou « Cowboys et indiens ».

Aujourd'hui, les descendants des Cocolos sont bien intégrés dans la société dominicaine et dispersés dans tout le pays. Si les plus âgés parlent encore l'anglais des Caraïbes entre eux, la plupart ont perdu leur langue maternelle au profit de l'espagnol. La tradition en a souffert d'autant, et il ne reste qu'une seule troupe d'acteurs qui s'efforcent, tant bien que mal, de la transmettre aux jeunes générations.

Le Bureau de l'UNESCO à La Havane, en étroite collaboration avec les membres de la communauté, a élaboré un projet modeste afin de revitaliser cette tradition. Il s'agissait d'améliorer les conditions de sa pratique par une plus grande reconnaissance, et des moyens financiers accrus. Le plan reposait notamment sur l'organisation d'un festival qui s'est tenu pour la première fois en décembre 2007 à San Pedro de Macorís, berceau bicentenaire du passé cocolo. Intitulé *Good Morning Wavaberry* en référence à un chant traditionnel cocolo, il mettait l'accent sur la remarquable contribution des Cocolos à la culture dominicaine. Ce fut pour la communauté l'occasion de débattre de stratégies urgentes de sauvegarde et de contribuer à une prise de conscience au niveau national. Mais c'est surtout l'enregistrement légal des Cocolos qui, à long terme, pourra permettre aux détenteurs de la tradition d'accéder à un statut et à une reconnaissance officiels au sein de la société dominicaine.

PÉRIODE DE MISE EN ŒUVRE : 2007-2008

BUDGET : 6 000 dollars É.-U. (Programme régulier de l'UNESCO)

CONTACT : Victor Marín, v.marin@unesco.org.cu (Bureau de UNESCO à La Havane)

La Convention est source d'inspiration tant pour les États parties que pour les États non parties.

En France, la ville de Rennes a ainsi nommé en début d'année Mme Ana Sohier, conseillère municipale, « déléguée au patrimoine culturel immatériel », tandis qu'au Canada le Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, qui a fait de la préservation du PCI un élément clé de son Plan stratégique pour la culture, vient d'engager M. Dale Jarvis à titre de responsable du développement du patrimoine culturel immatériel de la province. Bien plus,

l'Université du Mémorial à St John, dont M. Jarvis est diplômé, effectue actuellement, en collaboration avec le gouvernement, un inventaire pilote du PCI de la province. L'objectif du gouvernement est « d'assurer que le patrimoine culturel immatériel de Terre-Neuve-et-Labrador est sauvegardé en tant que patrimoine vivant et source de créativité contemporaine ».

Voir : http://www.arts.mun.ca/hypertext/websites/ich/resources/ICH_Strategy_Final_Draft-april.pdf

(À gauche). Premier Festival de la culture Cocolo dans les rues de San Pedro de Macoris, République dominicaine

(À droite) 1^{ère} photo : Le chef Paul Tahi Hubwehubwen Vanua, de la région du North Pentecost, Président du Conseil national des chefs du Malvatumauri, portant des défenses de cochons, des nattes Bari memea et des colliers de coquillages Homu, Port Vila, septembre 2004.

2^e photo : La procession, le 18 novembre 2006 à Port Vila, célébrant la déclaration officielle par le Gouvernement de Vanuatu de 2007 comme "l'Année de l'économie traditionnelle".



© Kirk Hoffman



© Kirk Hoffman

Sauvegarde des jeux de société des Afars et des Somalis dans la Corne de l'Afrique

Les jeux de société traditionnels sont un passe-temps séculaire particulièrement prisé des sociétés nomades de la Corne de l'Afrique. Pourtant, sous le double effet de l'urbanisation et de la mondialisation, leur pratique et leur transmission se trouvent aujourd'hui menacées. Djibouti a donc sollicité l'aide de l'UNESCO pour le lancement d'un projet pilote de sauvegarde.

L'UNESCO a répondu à l'appel en 2007 par un projet visant à relancer la pratique de ces jeux traditionnels chez tous les groupes d'âge. L'accent est mis, en particulier, sur la transmission des jeux de Bub, Riyo kadhalis et Shax aux enfants afars et somalis de Djibouti. Ce projet, qui bénéficie d'un financement UNESCO/Fonds-en-dépôt japonais, se poursuivra jusqu'en 2009.

Une étude de terrain a d'abord été réalisée par le Centre d'études et de recherches de Djibouti dans les différentes régions du pays. L'équipe de cet institut national de recherche a interrogé des joueurs chevronnés, et a recueilli des informations concernant la pratique, la fonction et l'histoire des jeux. L'étude a permis la mise au point d'une mallette contenant tout le matériel nécessaire aux différents jeux. Une association locale, Paix & Lait, a participé à l'élaboration de cette mallette, que l'on prévoit de diffuser dans l'ensemble du système scolaire.

Paix & Lait prépare également des ateliers scolaires, qui seront encadrés par des joueurs expérimentés. À l'issue du projet, les participants évalueront les résultats et débattront des stratégies à mettre en œuvre dans le cadre d'un plan national de sauvegarde de ces jeux traditionnels afars et somalis. Le projet se poursuit, sous la houlette du Bureau de l'UNESCO à Nairobi, mais suscite déjà un véritable engouement. Le 31 décembre 2007, le Ministère de la culture organisait le premier tournoi de jeux de société traditionnels. Quelque 120 joueurs ont franchi le barrage de sélections régionales pour participer à ce tournoi, qui a bénéficié, au niveau national, d'une large couverture médiatique.

Grâce à ce projet, Djibouti parvient à identifier, documenter et préserver une partie du riche patrimoine immatériel des communautés qui la composent, acquérant ainsi une expérience précieuse.

PÉRIODE DE MISE EN ŒUVRE : 2007-2009

BUDGET : 53 000 dollars É.-U. (UNESCO/Fonds-en-dépôt japonais)

CONTACT : Fumiko Ohinata, f.ohinata@unesco.org

(Bureau de l'UNESCO à Nairobi)



© UNESCO / Fumiko Ohinata

Les banques de monnaies d'échange traditionnelles du Vanuatu

Au Vanuatu, certains biens comme les défenses de cochons, les nattes traditionnelles et les colliers de coquillages revêtent une importance culturelle indéniable. Mais ils ont également une valeur économique dans la mesure où ils servent de monnaie d'échange et sont source de prestige social.

En 2004, le Centre culturel du Vanuatu (Vanuatu Kaljoral Senta, ou VKS) a lancé un projet visant à renforcer et promouvoir un système bancaire inédit fondé non sur l'argent, mais sur des objets de valeur traditionnels. Avec le soutien du Bureau de l'UNESCO à Apia, les volontaires locaux du VKS, qui sont en fait des membres communautaires désireux de participer au projet, ont reçu différents matériels (enclos à cochon, fils barbelés, etc.) nécessaires à leur subsistance au sein de l'économie locale, qu'ils ont payés avec la monnaie d'échange traditionnelle. Ceci a eu pour effet de favoriser la production de ces articles, de stimuler la génération de revenus et d'encourager le renouveau des pratiques et valeurs traditionnelles du Vanuatu.

Une enquête sur le terrain a d'abord permis d'identifier les communautés susceptibles de tirer profit du système d'échange traditionnel. Des stratégies ont ensuite été élaborées afin d'encourager la production des différents biens de valeur traditionnels et le système d'échange. Outre la création de banques de monnaies d'échange traditionnelles, une campagne nationale a été organisée, afin de sensibiliser le public aux fonctions et aux mérites de ces approches économiques ancestrales. Enfin, le Gouvernement du Vanuatu a décrété 2007, Année de l'économie traditionnelle, et célébré cette déclaration par une procession à Port Vila, le 18 novembre 2006. Les économies traditionnelles et la sauvegarde des connaissances et des pratiques s'y rapportant sont maintenant fermement ancrées dans les politiques gouvernementales.

Le dévouement du VKS a contribué au succès du projet. Le centre a servi d'intermédiaire entre les chefs locaux et les représentants du gouvernement, qui ont participé ensemble au développement et à la mise en œuvre. Il a su tirer parti de son réseau exceptionnel d'acteurs de terrain - le plus important des associations du Vanuatu, et le plus efficace de la région Pacifique sur le plan culturel - pour étendre le projet au pays tout entier. Le modèle de réseau offert par le VKS a donc été présenté à d'autres pays du Pacifique qui pourraient envisager de développer le même type de système en y apportant les modifications nécessaires.

PÉRIODE DE MISE EN ŒUVRE : 2004-2007

BUDGET : 159 305 dollars É.-U. (UNESCO/Fonds-en-dépôt japonais)

CONTACT : Mali Voi, mali@unesco.org.ws (Bureau de l'UNESCO à Apia)

Démonstration du jeu traditionnel "Ri'yo Ka Dhalis" lors du lancement du projet en février 2007.

ÉDITEUR Section du patrimoine immatériel (ITH)
Secteur de la culture, UNESCO
1 rue Miollis
75732 Paris Cedex 15, France
email : ich@unesco.org
fax : +33 (0)1 45 68 57 52

RÉDACTEUR EN CHEF Rieks Smeets

ÉQUIPE DE RÉDACTION An-Heleen De Greef, Kaori Iwai,
David McDonald, Maria Minana,
Fumiko Ohinata, David Stehl

MISE EN PAGE Jean-Luc Thierry

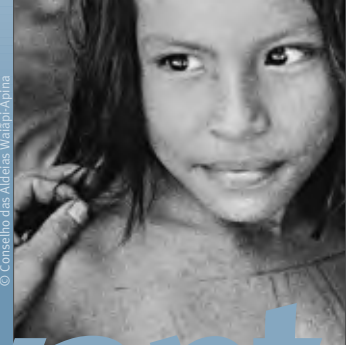
IMPRESSION SEP, Nîmes, France

Le Messager du patrimoine immatériel est disponible
en version imprimée et sous format électronique en anglais,
français, espagnol, arabe et russe (uniquement en version
électronique). La version arabe est réalisée grâce à la contribution
financière de : Abu Dhabi Authority for Culture & Heritage,
Abu Dhabi Emirate–E.A.U.

Le contenu peut être téléchargé (www.unesco.org/culture/ich)
et imprimé gratuitement à condition de préciser la source.

Imprimé sur papier recyclé.

© Conselho das Aldeias Waiãpá-Abina



CALENDRIER 2008

10 AVRIL – 10 JUIN

Exposition de photos « Patrimoine vivant : à la découverte de l'immatériel ». Saint-Domingue (Parque Independencia) et Ciudad de Santiago (République dominicaine).

16–19 JUIN

Deuxième session de l'Assemblée générale des États parties à la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. UNESCO, Paris.

23–24 JUIN

Atelier de renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la Convention de 2003, destiné aux États parties africains. UNESCO, Paris. Des observateurs d'autres États parties sont les bienvenus.

15 SEPTEMBRE – 15 OCTOBRE

Exposition de photos « Patrimoine vivant : à la découverte de l'immatériel » sur Platia Eleftherias et dans les rues Ledras et Onasagorou. Nicosie (Chypre).

4–8 NOVEMBRE

Troisième session du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Istanbul (Turquie).

Pour de plus amples informations : ich@unesco.org

Le Shashmaqom : un patrimoine commun à préserver

Le *Shashmaqom* est sans conteste la grande tradition musicale classique de l'Asie centrale. Elle s'est développée pendant plus de dix siècles dans les centres urbains de l'Ouzbékistan et du Tadjikistan actuels, comme Boukhara ou Samarkand.

Le nom « Shashmaqom » signifie « six maqoms », le terme « maqom » désignant une suite musicale combinant des suites instrumentales et vocales. Le ou les chanteurs sont accompagnés par un orchestre de luths, vièles, tambours sur cadre et flûtes. Le prélude instrumental qui ouvre généralement l'œuvre est suivi du nasr, partie vocale principale composée de deux séries de chants.

La pratique du Shashmaqom nécessite une formation spécifique qui repose sur la transmission orale de maître à disciple, car la notation standard ne peut indiquer que le schéma de base.

À partir des années 1970, de nombreux interprètes ont émigré à l'étranger, notamment en Israël et aux États-Unis. Depuis que l'Ouzbékistan et le Tadjikistan ont accédé à l'indépendance en 1991, plusieurs mesures ont été prises pour sauvegarder cette tradition, mais seuls quelques rares musiciens maîtrisent encore les styles locaux. La grande majorité des interprètes est aujourd'hui issue d'un seul établissement offrant des cours de composition, le Conservatoire de Tachkent.

La proclamation du Shashmaqom au rang des Chefs-d'œuvre de l'UNESCO en 2003 a été suivie par le lancement d'un projet biennal, associant des programmes de formation et des Master classes, des formations en lutherie et facture traditionnelle, la préparation d'un inventaire, une aide à l'archivage et la publication de travaux de recherche et d'enregistrements. Un des traits les plus remarquables de ce projet, mis en œuvre par les Bureaux de l'UNESCO à Tachkent et Almaty, a été l'organisation conjointe, par l'Ouzbékistan et le Tadjikistan, d'un « Festival international des interprètes du Shashmaqom » qui s'est tenu à Douchanbé, la capitale du Tadjikistan, en novembre 2006. Plusieurs interprètes de maqom de différentes régions du Tadjikistan sont montés sur scène, tandis que les représentations par les artistes ouzbeks et tadjiks faisaient de cette manifestation une célébration exceptionnelle du dialogue culturel et de la compréhension mutuelle. Bénéficiant d'une large couverture médiatique, ce festival a été suivi d'une Table ronde sur la sauvegarde des traditions du Shashmaqom, qui a réuni spécialistes, interprètes et compositeurs des deux pays.

© Oltanazai Murtayev



Le projet est parvenu à rassembler des membres de la communauté du Shashmaqom de part et d'autre de la frontière, ce qui aura, on l'espère, un impact durable sur la viabilité de cette tradition musicale. De nombreuses Master classes d'interprétation et de facture instrumentale ont été organisées dans la foulée, et les activités d'inventaire et de formation ont commencé au Conservatoire national tadjik de Douchanbé et à l'Institut de recherche sur les beaux-arts de Tachkent (Ouzbékistan). Le projet a aussi beaucoup contribué à la revitalisation et à la création de réseaux d'institutions concernées par la sauvegarde du Shashmaqom, et, plus généralement, du patrimoine culturel immatériel.

PÉRIODE DE MISE EN ŒUVRE : 2005–2008

BUDGET : 218 456 dollars É.-U. (UNESCO/Fonds-en-dépôt japonais)

CONTACT : Yuri Peshkov, y.peshkov@unesco.org (UNESCO Almaty)
Anna Paolini, a.paolini@unesco.org (UNESCO Tachkent)

Rustam Boltaev, maître de Shashmaqom, avec un étudiant lors d'une séance de formation organisée dans le cadre du projet.